

# actu

## Modernisation de l'hôpital Edouard Herriot

### La rénovation attendue d'une œuvre architecturale d'envergure

**Nouvelle étape de la restructuration des HCL, la modernisation de l'hôpital Edouard Herriot a été annoncée lors d'une conférence de presse. Présidée par Gérard Collomb, Sénateur Maire de Lyon et Président du Conseil d'Administration des HCL, et en présence de personnalités lyonnaises<sup>(1)</sup>, elle a réuni de nombreux journalistes. Tonic était là aussi.**

Au cœur de Lyon, et sans nul doute dans le cœur des Lyonnais, l'hôpital Edouard Herriot est aujourd'hui un centre hospitalier connu et reconnu. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1 178 lits et places installés en médecine et chirurgie, 320 000 consultants par an (en 2005), 100 000 passages aux urgences par an, ainsi que 18 000 interventions annuelles sont la preuve de sa grande capacité d'accueil et de traitement. Mais ce n'est pas là le seul atout de cette infrastructure : ses équipements performants et sa situation géographique sont aussi à l'origine de sa fréquentation massive. Ainsi, 160 000 m<sup>2</sup> bâtis, répartis sur 15 hectares sont dévoués à la santé des Lyonnais.

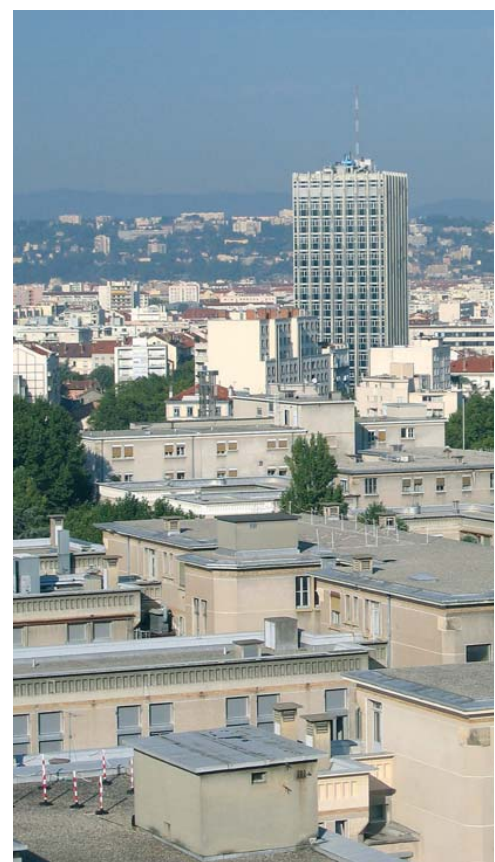
C'est pour assurer la pérennité de ce service public de qualité que l'hôpital va suivre une cure de jeunesse. Cette modernisation tant attendue permettra, en effet, de mieux répondre aux besoins de la population, mais aussi de corriger les difficultés de fonctionnement actuelles liées à la dispersion des pavillons, d'améliorer la cohérence spatiale et la complémentarité des disciplines.

#### Un regroupement des forces techniques

Un nouveau bâtiment fonctionnel, répondant à la nécessité de regrouper les filières médicales et les modes de prise en charge, prendra alors la place des pavillons E, F, H et I.

Ce nouvel espace d'environ 50 000 m<sup>2</sup> de surface utile (de l'ordre de 90 000 m<sup>2</sup> dans l'œuvre) accueillera :

- Un Plateau Technique Médical Lourde (P.T.M.L.) constitué de quatre pôles :
  - Le pôle d'urgences : 3 places de déchoquage, 46 salles d'examen, 155 lits et places ;
  - Un pôle imagerie : 4 à 6 scanners et IRM, 20 salles, 2 gamma caméra, ainsi qu'un pet scan ;
  - Un pôle des activités chirurgicales et anesthésiques : comprenant 26 salles d'opérations, 8 autres salles interventionnelles, 48 places de réveil ;
  - Un pôle soins critiques : 89 lits et places, 2 caissons hyperbares.
- Un ensemble d'environ 1000 lits et places divisés en unités d'hébergement et répartis dans 4 pavillons offrant des conditions optimales de confort et d'accueil des patients.



Le bâtiment comprendra aussi une hélistation et un parking souterrain de 1000 places.

Les pavillons conservés, quant à eux, ne seront pas exemptés de lifting, ils seront réhabilités pour accueillir, en particulier, les activités externes. Objectifs à long terme : améliorer les conditions de travail du personnel hospitalier, et offrir aux Lyonnais de meilleures conditions d'hospitalisation, et ce pour un coût de construction estimé de 350 à 380 millions d'euros.



## L'esprit conservé

L'équipe de concepteurs sera sélectionnée grâce à un concours, qui a débuté en juin 2006. Nous en connaissons le lauréat en septembre 2007. Les travaux du bâtiment neuf débutent en 2010, patients et personnel pourront profiter de leurs nouveaux locaux à partir de 2014-2015. La population, et notamment les riverains concernés, sera informée, à différentes étapes, du projet de construction du nouveau bâtiment.

La modernisation de l'hôpital, dans l'esprit de Tony Garnier et de son idée de cité jardin, a été accueillie favorablement par les élus locaux lors du conseil municipal du 22 mai dernier.

Les architectes participant au concours devront, non seulement, intégrer au mieux ce nouveau bâtiment dans l'œuvre de Tony Garnier, mais aussi mettre en valeur l'architecture actuelle de l'hôpital Edouard Herriot. Pour ce faire, une étude patrimoniale s'appuyant sur des recherches historiques permettra de préciser les règles de composition urbaine et architecturale auxquelles devront répondre les concepteurs du projet. Ainsi, l'écriture pavillonnaire sera conservée, de même que l'organisation du site en trois plateaux et la qualité paysagère du lieux à l'image de la conception d'origine.

Marion Moutet

## Les étapes

- **Juin 2006** : lancement du concours.
- **2007** : Ouverture de l'hôpital Femme Mère Enfant, ce qui va libérer les pavillons J, K, L, S et T bis.
- **Septembre 2007** : sélection du projet
- **2008-2009** : Opérations tiroirs afin de libérer les pavillons E, F, H, I.
- **2010** : Démolition des pavillons E, F, H, I, et début de la construction du nouveau bâtiment.
- **2014-2015** :
  - Mise en service du nouveau bâtiment
  - Démolition des pavillons P et V
  - Réhabilitation des pavillons D, G, M, N, O, R, X, qui recevront les activités externes.



## Tony Garnier, l'architecte des Lyonnais



Architecte visionnaire aux travaux controversés à ses débuts, Tony Garnier était un lyonnais amoureux de la ville qui l'a vu naître et désireux d'employer son art à la rendre plus belle encore.

Fils de Canuts, cet artiste voit le jour en 1869 dans le premier arrondissement. A 16 ans, il entre à l'École des Beaux-Arts de Lyon, où il recevra, entre autres récompenses, le premier prix d'architecture. Le Maire Victor Augagneur lui confie en 1909 son premier chantier : la laiterie-vacherie municipale du Parc de la Tête d'Or. Satisfait, il se fera l'avocat de Tony Garnier auprès de son successeur, Edouard Herriot. Naquit alors une collaboration que l'achèvement du quartier des Etats-Unis, et de l'hôpital Edouard Herriot en 1933 viendra conclure. Une partie de ce dernier site a été inscrite sur la liste des monuments historiques le 13 décembre 1967 et le 31 janvier 1989. Tony Garnier a marqué, non seulement l'histoire de l'architecture, mais aussi l'histoire de Lyon, dont il a fait la ville de l'urbanisme moderne.

<sup>(1)</sup>Aux côtés de Gérard Collomb, étaient présents lors de la conférence de presse : Jean-Pierre Lacroix, Préfet du Rhône, Benoît Leclercq, Directeur Général des HCL, Pr Etienne Tissot, Président de la Commission Médicale d'Établissement, Jacques Métais, Directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, ainsi que Michel Brodovitch, Inspecteur Général mandaté par le Directeur de l'Architecture et du Patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication.